

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers représentés : 7
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six février deux mille vingt quatre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le treize et vingt février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Luc RABILLARD, Adjoint aux Finances.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelynne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Christelle GAUBERT, Sarah RENAUD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Vincent BELLEAU, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Christine GUILLOTEAU a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Jean-Pierre CITEAU a donné pouvoir à Michel VALLA, Stéphane DENIS-LUTARD a donné pouvoir à Nicole EDOUARD, Sarah MICHON a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Isabelle LE BRUSQUET a donné pouvoir à Pauline CAILLONNEAU.

Absents excusés : Sébastien HULIN, Antoine GUILLET.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D26022024_16: Projet ARCADUS : convention de transfert des espaces et équipements communs

Monsieur le Maire rappelle que la société SCCV Arcadus est titulaire d'un permis de construire concernant la réalisation d'une opération de construction aux Achards de 38 logements répartis sur 4 bâtiments dénommée "Arcadus" située rue de la Gare et rue Paul Emile Victor.

La société présente une demande à la commune des Achards tendant à transférer, à l'issue de l'opération, les espaces et équipements suivants :

- Une voie de desserte ;
- Un espace vert comprenant des moloks (conteneurs enterrés pour les déchets) ;
- Un espace vert comprenant un poste de transformation ;
- Les réseaux d'eaux pluviales et éclairage public, les autres réseaux restant propriété des concessionnaires, syndicats ou EPCI, selon leurs compétences (eau potable, électricité et téléphonie, eaux usées)

Après avoir pris connaissance de la convention définissant les modalités de contrôle de la commune lors de la réalisation de l'opération et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention de transfert ci-annexée
- Et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 04/03/2024, Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

